

CAHIER SPECIAL START UP



Techn'0 Sommet 2018

Innovations et métiers pour la montagne de demain

 **CHAMBÉRY**
CENTRE DES CONGRÈS LE MANÈGE
27 | 28 septembre 2018

PRESENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

TECHN'O SOMMET 2018

Innovations et métiers pour la montagne de demain

L'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers a pour ambition de réunir les professionnels de la technologie et les acteurs de la montagne pour concevoir ensemble la montagne du futur.

Pour cette première, nous vous proposons deux jours de rencontres entre professionnels, futurs professionnels et spécialistes de la montagne, jeudi 27 et vendredi 28 septembre 2018 au centre des Congrès le Manège à Chambéry.

LES TEMPS FORTS

Jeudi 27 septembre : une journée d'échanges à destination des professionnels avec neuf ateliers thématiques, dédiés à l'intégration des dimensions numériques (digital), environnementales (durable) et technologiques dans la montagne d'été et d'hiver.

Rendez-vous d'affaires

Show-room de start-up innovantes de la montagne **et espace stands regroupant une dizaine de start-up.**

Vendredi 28 septembre : votre journée marque-employeur ouverte au grand public.

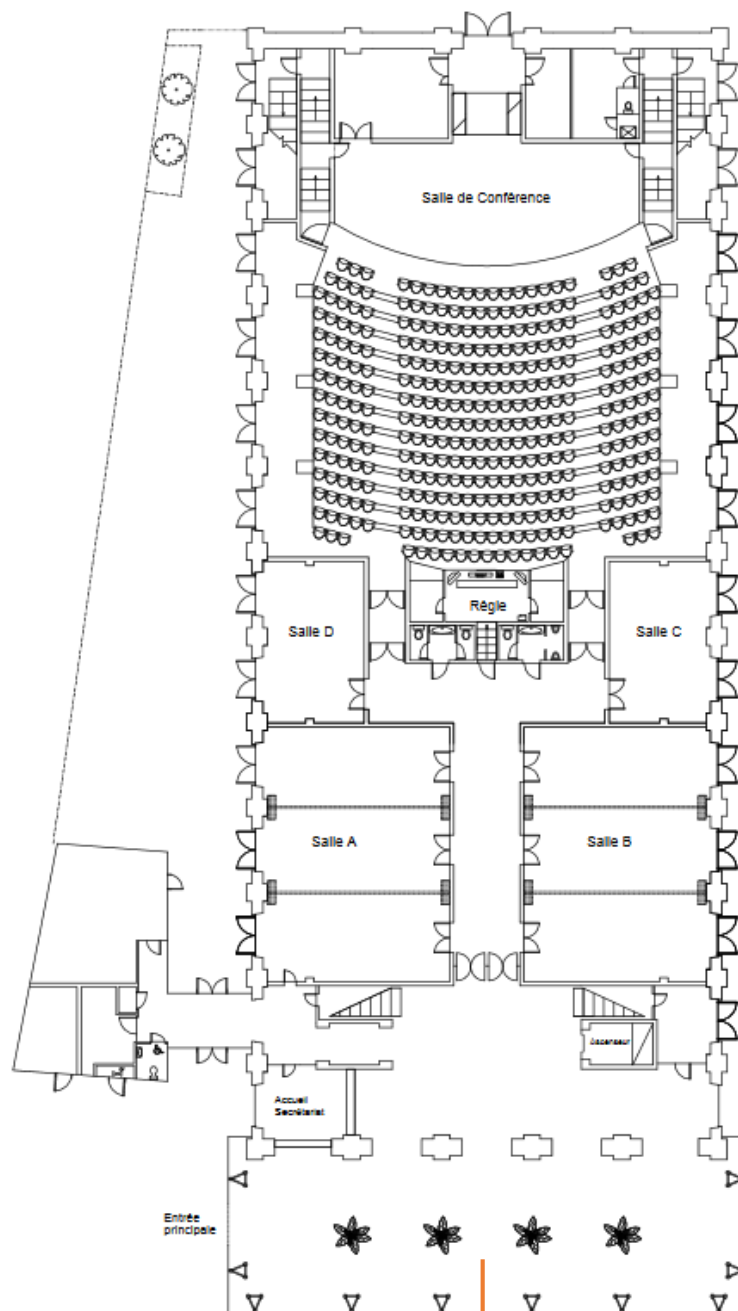
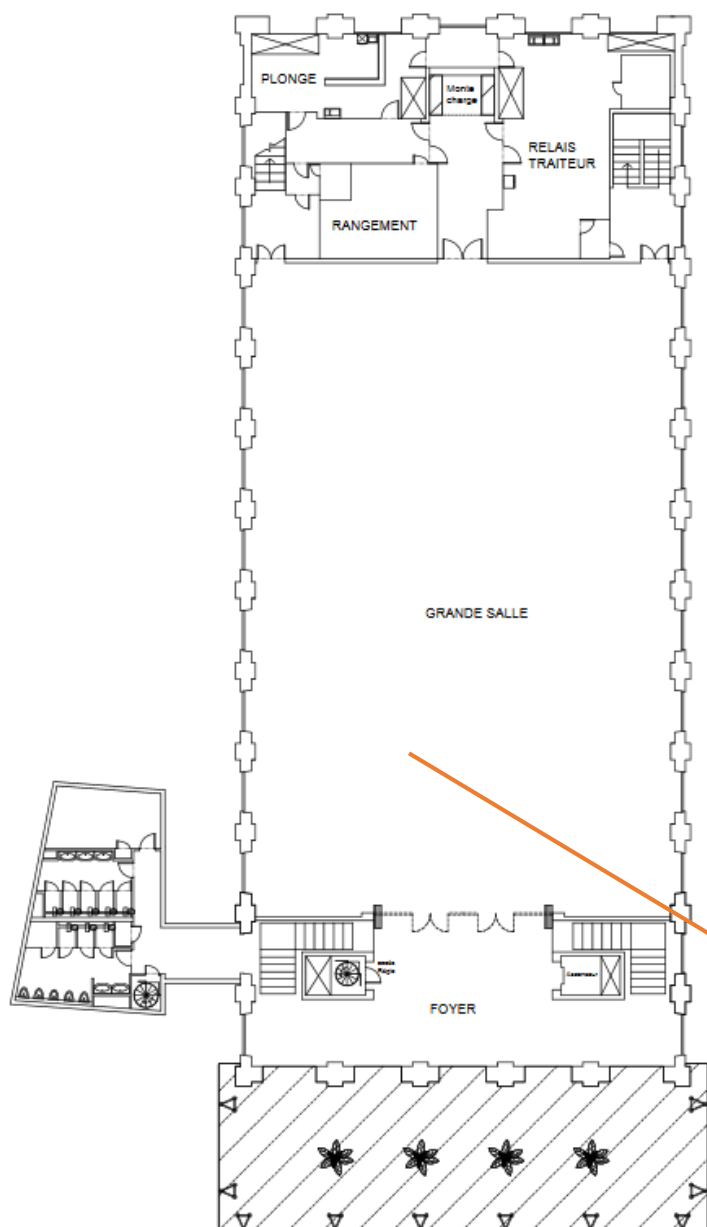
Un forum emplois/carrières/stages pour les étudiants à partir du niveau bac.

30 stands dédiés aux entreprises, aux organismes de formation, aux groupes professionnels.

Témoignages, présentations de formations, retours d'expérience.

EXPOSER

Lieu d'exposition : Le Manège



NIVEAU 0
ENTREE DU MANEGE
ACCUEIL TECHN'O SOMMET 2018

NIVEAU 1
EXPOSITION ET FORUM

EXPOSER

Les **stands proposés pour les start-up** seront soit :

- des stands traditionnels de 9m², disponibles car non occupés par les entreprises présentes le vendredi pour la journée forum
- des stands plus légers, comportant une table et deux chaises, avec un espace délimité par une grille permettant l'affichage.

AMENAGEMENT / SERVICES

Structure de stand mélaminé blanc 2,4m de haut ou grille métallique 4 plis

Rail de 3 spots pour 9m²

Enseigne avec nom de la société

Une table et deux chaises

Un boîtier électrique 16A (il est demandé aux exposants de prévoir leurs multiprises si besoin est)

Accès Wifi disponible

ACCES A LA RESTAURATION ET AUX CONFERENCES POUR LE JEUDI 27 SEPTEMBRE

2 badges exposants sont remis à chaque start-up.

Ces badges donnent droit aux pauses café, au déjeuner du jeudi et à l'accès aux conférences.

MATERIEL EXPOSE ET INSTALLATION DU STAND

Sont autorisés sur les stands les matériels d'expositions (prototypes, produits), ordinateurs, petits matériels, documentation, présentoirs et panneaux avec logos.

L'installation du stand est à la charge de l'exposant et pourra s'effectuer dès le mercredi 26 septembre, entre 16h et 18h.

L'ouverture exposant se fait dès 8h le jeudi et le vendredi.

Les entreprises auront la possibilité d'installer leur stand sur les deux jours de l'évènement.

La journée du jeudi, dédiée aux échanges scientifiques entre professionnels, prévoit la présence des start-up sur l'espace forum. Toutefois les autres sociétés participant aux ateliers thématiques du jeudi peuvent être présentes sur l'espace d'exposition dès le jeudi.

ASSURANCE

L'organisateur de l'évènement disposera d'une assurance responsabilité civile organisateur. L'exposant devra assurer son matériel et posséder donc une Responsabilité Civile Exposant.

Les références de la police d'assurance de l'exposant devront être fournies à l'organisateur.

MISE A DISPOSITION DE STAND START UP

Formulaire d'engagement

A retourner par e-mail à : technologies.sommet@ensam.eu ; ou à l'institut de chambéry
M. Jean-Marc Meurville, jean-marc.meurville@ensam.eu tel : 06 82 86 94 39
Mme Christine Mistral - christine.mistral@ensam.eu tel : 0479253643

START UP EXPOSANTE

Ces informations seront utilisées dans les supports de communication.

Société :
Adresse :
CP – Ville :
Pays :
Site web :

RESPONSABLE

Nom
Fonction
E-mail :
Tel :

Merci d'indiquer en lettres majuscules le texte à faire figurer sur l'enseigne du stand :

ASSURANCE

- Je confirme avoir souscrit aux polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus sur le stand d'exposition ainsi que les responsabilités civiles couvrant le personnel qui sera présent.

Référence de la police d'assurance :

Mise à disposition de STAND et FORFAIT RESTAURATION :

Jeudi 27 septembre

L'accès à l'évènement est possible uniquement sur inscription le jeudi 27/09, avec remise d'un badge à l'accueil.

Le stand est mis gracieusement à la disposition des start-up. **La remise du badge d'accès à la journée colloque/ rencontres professionnelles du jeudi 27 septembre ouvre droit aux pauses café, au déjeuner et au cocktail de fin de journée.**

Une participation aux frais est demandée aux start-up avec **un tarif préférentiel de 30 euros** (au lieu de 70 euros pour les autres professionnels) **par personne présente le jeudi 27 septembre.**

Vendredi 28 septembre

Le vendredi l'accès au forum est libre pour tous et les entreprises qui occupent un stand à titre payant (800 euros) ont accès aux pauses café et au déjeuner.

La mise à disposition gratuite d'un stand pour les start-up ne comprend pas l'accès à la restauration.

Les représentants des start-up présents le vendredi 28/09 peuvent déjeuner sur place (facultatif) moyennant **une participation de 30 euros.**

STAND/BADGE ACCES	Nom Prénom exposants présents	Participation repas 30 euros	Coût Total TTC
Journée colloque 27 septembre		demandée	
Sous total jour 1			_____ €
Journée forum 28 septembre		optionnelle	
Sous total jour 2			_____ €
TOTAL			_____ €

REGLEMENT

Règlement à nous faire parvenir au plus tard le mardi 4 septembre 2018
par virement ou chèque bancaire à l'ordre de AMVALOR à l'adresse suivante :

AMVALOR – 151 boulevard de l'Hôpital

Service comptabilité

75013 PARIS

Domiciliation bancaire AMVALOR

Code IBAN : FR76 3000 4028 3700 0109 4984 194

Code SWIFT : BNPAFRPPXXX

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
30004	02837	00010949841	94	BNP PARIBAS

Pour Arts et Métiers

Alain Cornier,
Directeur de l'institut de Chambéry
Responsable du projet

Pour l'Exposant

Nom, raison sociale et visa

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

✓ Occupation des surfaces d'exposition

Le dossier d'inscription est nominatif. Il est interdit aux exposants sauf accord écrit de partager, céder ou sous-louer tout ou une partie de l'emplacement.

Le plan de l'exposition est établi par l'organisateur. Aucune réclamation ne sera recevable concernant les emplacements de stands et les exposants s'engagent à se conformer aux décisions prises. Il en est de même si, pour des raisons impératives, l'organisateur est amené à modifier les emplacements ou installations ou horaires.

L'attribution des stands sera faite dans l'ordre d'arrivée des réservations. Après attribution, aucune modification ne pourra être faite sans l'accord de l'organisateur.

Les exposants prendront les lieux dans l'état dans lesquels ils les trouveront et devront les laisser dans le même état. Toutes détériorations causées à leurs installations et décorations ou du fait de leurs installations, de leurs décorations, de leur personnel et sous-traitants, sont à leur charge. Ils seront responsables directement vis-à-vis du site d'accueil, l'organisateur ne pouvant en aucun cas être considéré comme responsable.

✓ Règlement et consignes de sécurité

Le jour, horaires, modalités d'installation et de démontage des stands, le guide exposant et la réglementation du site d'accueil seront disponibles à compter de fin août 2018. Les exposants s'engagent à respecter la réglementation du site d'accueil, les consignes et les horaires de l'événement précisés dans le guide exposant. Les exposants sont responsables du matériel exposé sur leur stand.

✓ Assurance

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs et propriétaires des lieux et s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel exposé (vol, dégâts...) ainsi que les responsabilités civiles couvrant le personnel de votre entreprise présent à Techn'O Sommet 2018.